

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01046

Numéro SIREN : 789 900 784

Nom ou dénomination : 13 COM

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2023 sous le numéro de dépôt 3550

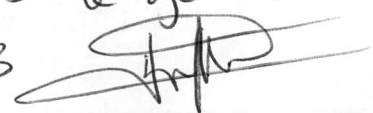
BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
Capital souscrit non appelé (I)								
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles	3 433	2 879	554	837	283	33.81		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	3 433	2 879	554	837	283	33.81		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	48 265	1 310	46 955	44 485	2 471	5.55	
	Autres créances	370		370	47	323	689.14	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	39 765		39 765	14 503	25 262	174.18		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	88 400	1 310	87 090	59 035	28 056	47.52		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	91 834	4 189	87 644	59 872	27 773	46.39		

TRIBUNAL DE COMMERCE
 03 AOUT 2023
 SALON DE PROVENCE
 GREFFE

certifié conforme
par le gérant

30/06/2023



- (1) Dont droit au bail
- (2) Dont à moins d'un an
- (3) Dont à plus d'un an

SLG

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	4 000		4 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	400		400			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	46 464		39 910		6 554	16.42
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	17 743		6 554		11 189	170.73
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	68 606		50 864		17 743	34.88	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	512		201		311	154.83
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 125		622		502	80.76	
Dettes fiscales et sociales	17 401		7 980		9 422	118.07	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes			205		205	100.00	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	19 038		9 008		10 030	111.35
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		87 644		59 872		27 773	46.39

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

19 038

9 008

SG

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	149 490	3 760	153 250	111 138		42 112	37.89
Chiffre d'affaires NET	149 490	3 760	153 250	111 138		42 112	37.89
Production stockée				1 120		1 120	100.00
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			498	491		7	1.36
Total des Produits d'exploitation (I)			153 748	110 510		43 238	39.13
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			116	137		21	15.36
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			119	13		106	809.39
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			99 769	74 340		25 429	34.21
Impôts, taxes et versements assimilés			940	1 041		101	9.73
Salaires et traitements			25 698	23 018		2 680	11.64
Charges sociales			4 597	11 782		7 185	60.98
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			283	116		167	144.34
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 310			1 310	
Dotations aux provisions							
Autres charges			0	1 010		1 009	99.96
Total des Charges d'exploitation (II)			132 832	111 456		21 376	19.18
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			20 916	946		21 862	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

SG

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		43			43	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		43			43	
2. Résultat financier (V-VI)		43			43	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		20 874		946	21 820	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				7 500	7 500	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				7 500	7 500	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				7 500	7 500	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		3 131			3 131	
Total des produits (I+III+V+VII)		153 748		118 010	35 738	30.28
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		136 006		111 456	24 549	22.03
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		17 743		6 554	11 189	170.73

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 87 644.37 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 153 250.00 Euros et dégageant un bénéfice de 17 742.54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

SG

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

SG

SARL 13 COM
Au capital de 4000 euros
Siège : 57 Ave de Marseille
13127 Vitrolles
SIRET 789900784 00016

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023**

L'an Deux Mille Vingt Trois,
Le Trente Juin,
A Dix heures,

Au siège social à Vitrolles 13127, 57 Avenue de Marseille,

Monsieur GAUFFRETE Sébastien demeurant à Vitrolles 13127, 57 Avenue de Marseille.

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 40 euros composant le capital social de la société 13 COM,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur GAUFFRETE Sébastien, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

SG

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, il y a lieu d'approuver l'absence de dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39, 4 dudit code.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 17 743 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 17 743 euros

En totalité au compte "report à nouveau".

A l'issue de cette opération, le compte de capitaux propres s'établira ainsi :

- Capital social : 4 000 euros
- Réserve légale : 400 euros
- Report à nouveau : 64 207 euros

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été réalisé au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique approuve sa rémunération en qualité de gérant allouée au cours de l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant net de 22 600 euros.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Signature



SG

SARL 13 COM

**Au capital de 4000 euros
Siège : 57 Ave de Marseille
13127 Vitrolles
SIRET 789900784 00016**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023**

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 17 743 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 17 743 euros

En totalité au compte "report à nouveau".

A l'issue de cette opération, le compte de capitaux propres s'établira ainsi :

- Capital social : 4 000 euros
- Réserve légale : 400 euros
- Report à nouveau : 64 207 euros

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été réalisé au cours des trois derniers exercices.

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and vertical strokes, positioned below the 'Signature' label.